



Motion de l'école Grands Pêchers – Montreuil

Madame l'Inspectrice,

Réunis avec le Snudi FO 93, nous remercions la Directrice de nous avoir informés de la situation et des échanges avec vos services.

En tant que personnes concernées, nous souhaitons rappeler collectivement les éléments strictement factuels relatifs au rassemblement du 10 février.

Il s'agissait de moins de vingt personnes, parents d'élèves et personnels grévistes ; – la présence devant l'école est une situation habituelle et comparable à celle constatée quotidiennement ; – aucun empêchement d'accès à l'école n'a été constaté ; – aucune perturbation du fonctionnement de l'établissement ni aucun incident n'ont été relevés.

En conséquence, avec le syndicat, nous ne pouvons retenir la qualification d' « attroupement », ni considérer que cette présence ait constitué un trouble ou une situation particulière au regard du fonctionnement ou de la sécurité de l'école, comme semble le considérer notre hiérarchie. Le syndicat indique que Vigipirate ne peut pas étouffer toute revendication.

Nous souhaitons donc que ces éléments soient clairement portés à la connaissance de tous et pris en compte, afin que toute trace écrite éventuelle et ultérieure, reflète fidèlement la réalité constatée.

Motion adoptée à